ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 01/04/2025

tenue par Monsieur BEAUJARD, Juge des Référés

En présence de Madame KIEFFER, Greffière

10 heures 45

01) **DOSSIER N° 2500996** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Patrice BEAUJARD**

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - SPORT - Arrêté du 21/02/25 pris par le préfet de la Nièvre portant interdiction temporaire (6 mois) d'exercer les fonctions visées à l'article L. 212-13 du code du sport

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE	M. le Préfet

Arrêté le 21/03/2025

Le président du tribunal